

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 JUIN 2023

Publiée sur le site Internet de la Ville : 27 juin 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 juin 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : M. Albert YOGO

Membres présents : 33

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-François DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Marie BRUNET, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

Membres ayant donné pouvoir : 8

Mme Muriel ROBIC pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Françoise KIRASSIAN
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à Mme Linda TABTE
M. Rémi COURT pouvoir à Madame Nesrine MECHKAR
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Madame Lucile MOREL
Monsieur Filipe GALVAO pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

Membres absents: 2

M. Djamel BOUDEBIBAH, Monsieur Djamel BOUABDALLAH

Délibération n°20230620DEL5

CULTURE

Avenant n° 2 à la convention de délégation de service public pour la gestion du cinéma LES ALIZÉS

RAPPORTEUR : M. PASCAL MIRALLES-FOMINE

Mesdames, Messieurs,

Par convention de Délégation de Service Public signée le 21 juillet 2022, la commune de BRON CINEMA la Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation du cinéma Les Alizés.

Le délégataire a sollicité la commune afin qu'un avenant soit conclu pour :

- tenir compte des difficultés économiques générées par la très forte hausse du coût de l'électricité, déstabilisant l'équilibre financier du contrat.

En effet, sur la seule année 2022, le coût de l'électricité supporté par le prestataire est sans commune mesure avec les prévisions :

	Compte d'exploitation prévisionnel du 01.09.2022 au 31.12.2022	Réalisation effective du 01.09.2022 au 31.12.2022 (en attente régularisation avec le fournisseur d'électricité)
Combustible, eau et électricité	6 930,00 €	37 581,80 €

Aussi, en application de l'article 21-b de la convention de Délégation de Service Public, le délégataire a sollicité le réexamen des conditions financières de la convention.

Les discussions ouvertes avec le fournisseur d'énergie ont permis de convenir de 2 mesures : d'une part, une sortie anticipée du contrat de fourniture d'électricité conclu par Bron Cinéma au 11 mars 2023 et une reprise de la fourniture d'électricité directement par la Ville et, d'autre part, l'application par le fournisseur d'énergie d'un prix plafonné du mégawatt sur la période passée.

- afin de permettre aux projectionnistes de prendre les reliquats de congés liés à l'ancienne exploitation et de réaliser des travaux de déménagement de la caisse, le délégataire sollicite une fermeture exceptionnelle du 09 au 29 août 2023.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la signature de l'avenant n° 2 à la convention de Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation du cinéma Les Alizés,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'avenant et les actes d'exécution nécessaires.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A LA MAJORITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémy BREAUD